

Consultation Personnes

Identité

Institution : Musées lausannois
Nom ou appellation : Hymans
Prénom : Paul
Genre : homme
Nationalité (Pays) : Belgique
Profession principale : avocat
Autres professions : député
Date de naissance : 23/03/1865
Date du décès : 06/03/1941
Lieu de naissance / de création : Bruxelles
Lieu de décès / de cessation : Nice

Biographie et formation

Biographie : Paul Louis Adrien Henri Hymans, né à Ixelles (Bruxelles) le 23 mars 1865 et mort à Nice (Alpes-Maritimes) le 6 mars 1941, est un avocat et homme politique belge, ami de Paul Janson. Il prête serment d'avocat en 1885 à l'âge de vingt ans. Il entre en stage chez Jules van Dievoet, avocat à la Cour de Cassation et gendre de Jules Anspach, ancien bourgmestre de Bruxelles. Il est élu par la suite député de Bruxelles. Il oeuvra pour le redressement libéral et la réunification du parti, qui intervint après les élections de 1900 en raison de l'introduction du mode de scrutin proportionnel. Le parti libéral passe de onze à trente-quatre sièges. Il participa aux questions coloniales, électorales, militaires et scolaires. Dans la question coloniale, il fut un des premiers à proposer la reprise de l'État indépendant du Congo par la Belgique. Dès 1911, Hymans prôna le suffrage universel pur et simple. Dans la question scolaire, il défendait la doctrine libérale. La Première Guerre mondiale fit de lui un diplomate. En 1915, il est nommé Ministre plénipotentiaire à Londres où il négocia la Déclaration de Sainte-Adresse qui associait la Belgique à la France, la Grande-Bretagne et la Russie pour des négociations de paix et pour lui permettre d'être largement indemnisée des dommages de guerre. Cette déclaration permet également à la Belgique d'être aidée par les trois pays pour se relever économiquement. En 1916, il rejoint le gouvernement en exil comme ministre des Affaires Économiques puis comme ministre des Affaires Étrangères. À la Conférence de la paix, soutenu par Vandervelde et Van den Heuvel, Hymans obtint une priorité de réparation de deux milliards et demi de francs belges. Il permit aussi la fin de la neutralité de la Belgique. Albert Ier, opposé à une trop grande humiliation de l'Allemagne, intervint en personne à la conférence, à la demande de Paul Hymans, et réclame des indemnités de guerre et la révision du traité des XXIV articles concernant le statut de l'Escaut. Hymans permit aussi de récupérer Eupen-Malmédy. Enfin, avec l'aide de son bras droit, le ministre plénipotentiaire Pierre Orts, il obtint l'administration du Ruanda-Urundi (Accords Orts-Milner, 1919). En ce qui concerne l'occupation de la Ruhr, il prit la responsabilité de suivre la France. , Il contribua à la formation de la Société des Nations, dont il fut le deuxième président en 1920. Il prépara aussi les Accords de Locarno. Avec Herman Adriaan van Karnebeek, il élabora un traité hollando-belge portant révision des Traités de 1839. Ce traité ne fut cependant pas ratifié par les États Généraux des Pays-Bas. Avec Briand, il permit d'assouplir l'accord militaire franco-belge en l'intégrant dans les Accords de Locarno. En 1929, il plaida le désarmement économique. Il négocia notamment la Convention d'Oslo et la Convention d'Ouchy. Il visait une réconciliation européenne et la création d'un marché commun. La répudiation du Pacte Rhénan le 7 mars 1936 détruisit la coopération internationale dont il avait été l'un des artisans. Il devint de 1935 à 1936 ministre sans portefeuille. Il quitta le gouvernement par après, tout en restant ministre d'État. Lorsque la guerre éclata, alors vice-président de l'ULB, il accompagna le gouvernement Pierlot - Spaak en exil vers la France où il décéda à Nice. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Hymans]

Fiche informatique

Etat de la fiche : avancé

Description sommaire : Dénomination: Hymans, Paul. Bruxelles 23/03/1865 - Nice 06/03/1941. Nat: Belgique.
Prof: avocat; député. Catég: homme. //Réf: 41386